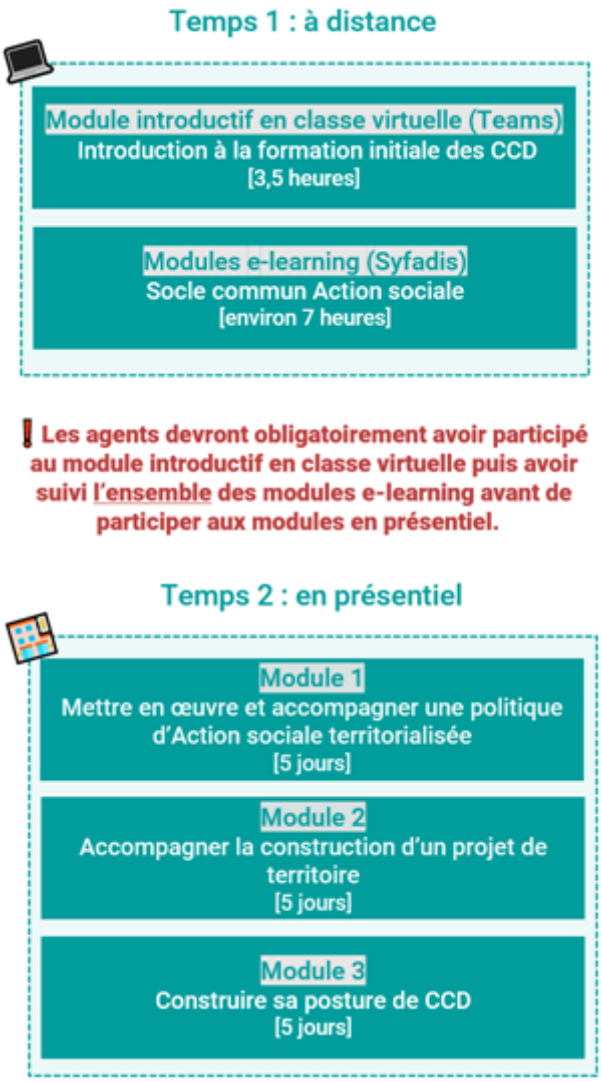
Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Formation initiale des CCD (nouvelle version) - Module 1 – Mettre en œuvre et accompagner une politique d'Action sociale territorialisée

Description :

La formation initiale des CCD est composée de plusieurs modules qui s'effectuent à distance et en présentiel. Elle est à suivre dans son intégralité, par promotion. **Si vous souhaitez inscrire un agent, vous devez donc l'inscrire sur chaque module de la promotion choisie.**



La formation commencera par une classe virtuelle collective, à distance via Teams. Après sa classe virtuelle, l'agent recevra un mail qui lui permettra de suivre sa formation e-learning « Le socle commun de l'Action sociale » sur la plateforme Syfadis. Il devra la suivre intégralement avant le module 1 en présentiel.

Les promotions actuellement ouvertes aux inscriptions sont les suivantes :

Promotion 15 - Poitiers (Antenne Caf - 17 rue Salvador Allende 86000)	
Module introductif en classe virtuelle (Teams) : Introduction à la formation initiale des CCD	A distance sur Teams le 26 mars de 09h à 12h30
Modules e-learning (Syfadis) : Le socle commun de l'Action sociale	7h de formation e-learning sur Syfadis à suivre du 26 mars au 12 mai
Module 1 : Mettre en œuvre et accompagner une politique d'Action sociale territorialisée	13 au 17 mai 2024
Module 2 : Accompagner la construction d'un projet de territoire	03 au 07 juin 2024
Module 3 : Construire sa posture de CCD	01 au 05 juillet 2024
Promotion 16 - Rennes (Egoc - 1 Place Maréchal Juin 35000)	
Module introductif en classe virtuelle (Teams) : Introduction à la formation initiale des CCD	A distance sur Teams le 30 avril de 09h à 12h30
Modules e-learning (Syfadis) : Le socle commun de l'Action sociale	7h de formation e-learning sur Syfadis à suivre du 30 avril au 02 juin
Module 1 : Mettre en œuvre et accompagner une politique d'Action sociale territorialisée	03 au 07 juin 2024
Module 2 : Accompagner la construction d'un projet de territoire	01 au 05 juillet 2024
Module 3 : Construire sa posture de CCD	09 au 13 septembre 2024
Promotion 17 - Paris (Irfaf - 67 Avenue Jean Jaurès 75019)	
Module introductif en classe virtuelle (Teams) : Introduction à la formation initiale des CCD	A distance sur Teams le 12 juillet de 09h à 12h30
Modules e-learning (Syfadis) : Le socle commun de l'Action sociale	7h de formation e-learning sur Syfadis à suivre du 12 juillet au 15 septembre
Module 1 : Mettre en œuvre et accompagner une politique d'Action sociale territorialisée	16 au 20 septembre 2024
Module 2 : Accompagner la construction d'un projet de territoire	14 au 18 octobre 2024
Module 3 : Construire sa posture de CCD	18 au 22 novembre 2024

Objectifs :

- Expliquer la politique d'Action sociale de la branche Famille
- Adapter sa posture professionnelle en fonction de l'environnement et des objectifs de l'organisme
- Identifier les mécanismes budgétaires et situer son rôle dans le process au sein de l'Action sociale
- Animer et contribuer à une démarche de projet territorial : du diagnostic à l'évaluation
- Participer et faire vivre une dynamique réseau
- Identifier les partenaires, repérer les jeux d'acteurs, adapter son intervention en fonction des partenaires
- Identifier et mobiliser les différents outils (dispositifs, aides, logiciels)
- Encourager et favoriser la collaboration et les coopérations internes et inter-métiers
- Décrypter les enjeux, forces et faiblesses de l'environnement et contribuer à l'élaboration de stratégies d'intervention
- Mieux appréhender sa mission et les enjeux de son intervention
- Se constituer un réseau professionnel institutionnel

Programme :

Programme du module 1 « Mettre en œuvre et accompagner une politique d'Action sociale territorialisée » (5 jours) :

Séquence 1 – La politique d'Action sociale des Caf et son articulation avec les autres politiques publiques

A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable :

- De capitaliser les apports des modules e-learning
- De présenter l'actualité de la branche Famille au travers du PLFSS
- D'énoncer les principaux enjeux socio-démographiques de la France
- De mobiliser les ressources statistiques et géographiques pour dresser un portrait de son/ses territoires
- De restituer les principaux éléments des orientations stratégiques en Action sociale de la COG et du CPOG, d'identifier ses thématiques et actions prioritaires
- D'identifier les différentes politiques publiques et leurs interactions avec la COG
- De comprendre les différences et l'articulation entre CPOG, SDSF et CTG
- De restituer les principales étapes et caractéristiques d'une CTG

Séquence 2 – Les acteurs et les partenaires

A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les partenaires institutionnels et les acteurs de territoire (statut juridique, modalités de gouvernance, champ de compétence, financement, organisation, principales règles liées au partenariat…)
- De caractériser les relations entre les collectivités locales et leurs opérateurs
- De repérer les articulations possibles entre la politique familiale et les partenaires au niveau stratégique

Séquence 3 – Les leviers de la politique d'Action sociale des Caf : approche règlementaire et budgétaire

A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable :

- De capitaliser les apports des modules e-learning
- De s'approprier des textes de référence
- De comprendre les différentes mécaniques de financement de l'Action sociale (prestations de service, subventions, bonus territoire…)
- D'identifier les différentes étapes et modalités de contractualisation (création et/ou renouvellement d'un agrément/conventions…)
- De repérer et mobiliser les ressources internes à la Caf (coopérations inter-métiers, ressources réglementaires, processus internes…).
- De mesurer les impacts de son activité sur le budget d'Action sociale

Séquence 4 – L'accompagnement des structures en difficultés

A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable :

- De définir ce qu'est une structure en difficulté (structurel, conjoncturel, financier, gouvernance…)
- De repérer les signaux d'alerte
- D'identifier les possibilités/leviers d'accompagnement
- D'être sensibilisé à la démarche IDA pour les EAJE mais également pour les autres structures pouvant rencontrer des difficultés
- De repérer en interne et en externe les ressources pour l'accompagnement.

Méthode pédagogique :

- Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles…)
- Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels
- Les aspects théoriques sont vus de manière interactive sous forme de rappel, de débats et par le biais d'échanges d'outils et d'analyse de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Chargés de conseils et développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques récemment en fonction
Pré-requis :
Ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Formation initiale version 2024

Coût forfait / stagiaire : 998.75 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
formateurs institutionnels
Effectif :
de 8 à 12 personnes
Durée en jours :
5
Durée en heures :
35